

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

mercredi 12 mai 2010

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Mensonge de Mgr Fellay dans *Fideliter* dénoncé par l'abbé Laguérie **L'évêque suisse illuminé¹ serait prêt à réduire le combat de Mgr Lefebvre à un simple malentendu « doctrinal » avec la Rome maçonnique apostate et voudrait le surmonter par un « miracle » du « bon sens » ! (sic)**



L'abbé Laguérie révèle que Mgr Fellay ment aux clercs et aux fidèles dans *Fideliter* n°194 (mars 2010), en dévoilant que les sujets des réunions de négociations pseudo-« doctrinales » de la Commission de Mgr Fellay avec la Rome, « œcuménique », mondialiste, maçonnique apostate, exposés par Mgr Fellay dans son interview n'ont toujours pas été abordés : « Quant aux discussions doctrinales, pour y revenir, elles ne s'emmanchent pas du tout comme vous le laissez croire aux fidèles. Des thèmes prévus, énumérés dans ladite interview, aucun n'a été abordé, et pas seulement faute de temps. »

Des commentaires de l'Osservatore Vaticano sur une dépêche de l'agence APIC révèlent les compromissions de Mgr Fellay avec l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, sa pseudo-« commission doctrinale » déterminée à négocier la doctrine catholique contre quelques formules nauséabondes sur la reconnaissance de l'« état de nécessité » et une reconnaissance globale d'un « accord sur l'essentiel » avec la Rome moderniste, « œcuménique », mondialiste, maçonnique apostate. Cette dernière tente-t-elle de faire signer *Lumen Gentium* §25 à la FSSPX comme pour toutes les « communautés ralliées » à son pandemonium maçonnique ? La « canaillerie » de Mgr Fellay pointée par l'abbé Turco (r-FSSPX) quand Mgr Fellay insinue que Mgr Lefebvre n'aurait cherché qu'un accord pratique avant 1988.

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-05-11-A-00-Madiran_vend_meche_Fatima.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-14-A-00-Mgr_Fellay_affaire_Rossiniere.pdf

L'abbé Juan Carlos Cériani² vient d'interpeller publiquement Mgr Fellay en s'exclamant : « **Cessez de mentir !** ».

Ce mensonge de Mgr Fellay fait eau désormais de toute part.

L'agence APIC rapporte des échos de vagues dans les dernières réunions entre la FSSPX et les autorités de la Rome moderniste, « **œcuménique** », mondialiste, maçonnique apostate, **ce qui donne lieu à un correctif de l'Osservatore vaticano qui lève un peu le voile sur les véritables tractations en cours. Elles montrent que la réalité de ces discussions secrètes est bien celle de la recherche de compromis doctrinaux des clercs de la FSSPX et non pas d'une mise en accusation des autorités conciliaires face à la doctrine catholique :**

Ainsi,

« *Le climat serait beaucoup plus "positif" que ne le laisse croire cette dépêche.* ». Et « *Tout semble indiquer d'abord une volonté insufflée par le Saint-Père d'aboutir à un résultat acceptable par tous* ».

Selon APIC,

« **On évoluerait dans une espèce de flou** (quelle est l'autorité des points dont on discute ? N'y a-t-il pas **un accord implicite sur certaines "déficiences" relatives, par exemple dans la réforme liturgique ?**). À la limite, les théologiens romains aimeraient que la partie lefebvriste resserre avec plus de rigueur ses critiques et surtout **qu'elle les "lisse" davantage dans la forme, pour pouvoir lui donner acte de la nécessité de précisions interprétatives.** »

Ce qui signifie que Rome cherche à obtenir de ces pseudo-« **discussions** » une formulation par la FSSPX qui lui permette de mettre en place un « **consensus différencié** », comme les modernistes savent le faire.

Et ce serait visiblement la volonté de Mgr Fellay qui a cautionné toute cette supercherie, cette farce des pseudo-« discussions », destinées à tromper les clercs et les fidèles catholiques.

Et l'agence de presse d'écrire :

« *En somme, à ce jour, le miracle ne serait pas exclu, à savoir... une victoire du bon sens des deux côtés.* »

Bref le combat de Mgr Lefebvre, et de son oeuvre sacerdotale pour la préservation et la pérennité du Sacerdoce **sacrificiel** catholique sacramentellement valide, revu et corrigé par Mgr Fellay, **deviendrait ainsi une sorte de « malentendu » qui aura duré 40 ans** et dont le Supérieur actuel de la FSSPX espère sortir vraisemblablement par une « **victoire du bon sens** » qui ne serait rien d'autre que la reddition en rase campagne de la FSSPX au modernisme maçonnique antichrist de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît que l'illuminé³ Mgr Fellay ose désormais interdire de critiquer interdit aux clercs de la Fraternité, **sous peine de les soumettre à des TRAITEMENTS PSYCHIATRIQUES ainsi que le révèle aujourd'hui l'abbé Turco⁴ (FSSPX).**

² http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-05-10-B-00-Abbe_Ceriani-repond-a_Mgr_Fellay.pdf

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-05-11-A-00-Madiran_vend_mèche_Fatima.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-14-A-00-Mgr_Fellay_affaire_Rossiniere.pdf

⁴ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-05-10-A-00-Abbe_Turco_accuse_Mgr_Fellay.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/turco/2010-04-27_Ab-JC-Torco_Lettre-aux-fideles-depart-FSSPX.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/turco/2010-04-05_Ab-JC-Torco_Lettre-a-Mgr-Fellay-depart-FSSPX.pdf



« Quant aux discussions doctrinales, pour y revenir, elles ne s'emmanchent pas du tout comme vous le laissez croire aux fidèles. Des thèmes prévus, énumérés dans ladite interview, aucun n'a été abordé, et pas seulement faute de temps. »

Selon l'abbé Laguérie, dans cet interview de mars 2010 à *Fideliter*, Mgr Fellay ment.

Le 9 mars 2010, visiblement excédé par l'interview entaché de mensonge que donne Mgr Fellay à *Fideliter* (mars 2010 – n°194), alors qu'il est de son côté très bien informé de la réalité des pseudo-« **discussions doctrinales** » par ses propres contacts romains, l'abbé Laguérie lâche une révélation : **aucun des thèmes énumérés par Mgr Fellay dans son interview n'a été abordé jusqu'ici dans les réunions de la commission de la FSSPX avec Rome ! Mgr Fellay ment effrontément dans les colonnes de Fideliter !**

« **Quant aux discussions doctrinales, pour y revenir, elles ne s'emmanchent pas du tout comme vous le laissez croire aux fidèles. Des thèmes prévus, énumérés dans ladite interview, aucun n'a été abordé, et pas seulement faute de temps.** Comme c'était à prévoir, Rome veut établir une continuité du magistère, une absence de rupture qui est la condition de l'herméneutique qu'Elle s'est fixée. Les discussions doctrinales commenceront derrière cette question de principe. Et je souhaite à toute l'Église que vous passiez le cap !

L'interview reconnaît que Mgr Lefebvre a changé de tactique en 1988. D'un accord pratique, (l'expérience de la Tradition) il est passé aux préalables doctrinaux. Si vous ne vous sentez plus de la seconde, revenez à la première. »⁵ **Abbé Laguérie, 9 mars 2010**

L'abbé Laguérie propage également le **sophisme** dénoncé par l'abbé Turco³ (r-FSSPX), diffusé par *Fideliter* en mars 2010, qui voudrait faire croire que Mgr Lefebvre n'aurait exigé des accords doctrinaux préalables qu'à partir de 1988.

Mgr Fellay diffuse lui-même ce que l'abbé Turco appelle une « **canaille** » :

« Mgr Lefebvre (...) cherchait alors un **accord plutôt pratique**. il pensait que Rome pourrait lui laisser faire « l'expérience de la Tradition » en accordant à la Fraternité Saint-Pie X une régularisation canonique avant tout débat de fond. **Après 1988** il a clairement indiqué la marche à suivre : **porter la discussion sur le terrain doctrinal** ».

Et la réponse de l'abbé Turco :

« On met sous le boisseau les textes de Monseigneur Lefebvre ; on insinue que jusqu'au protocole de mai 1988, Monseigneur Lefebvre recherchait plutôt un accord pratique et que c'est seulement après qu'il a exigé un accord doctrinal, ce qui – de la part du Supérieur général et des autres autorités de la Fraternité – n'est autre qu'une canaille. » Abbé Turco⁶

⁵ <http://blog.institutdubonpasteur.org/spip.php?article124>

⁶ http://www.virgo-maria.org/articles/2010/VM-2010-05-10-A-00-Abbe_Turco_accuse_Mgr_Fellay.pdf

Quelle est donc la « *question de principe* » qui occupe toutes les réunions de la FSSPX et du Vatican moderniste, « *œcuménique* » mondialiste, maçonnique depuis novembre 2009 ?

Ne s'agirait-t-il pas de *faire accepter à la FSSPX la reconnaissance de Lumen Gentium §25*, comme cela a été exigé de toutes les communautés de la Tradition qui ont rallié ?

Et une fois **cette acceptation faite par la FSSPX**, que lui restera-t-il à débattre, puisque'elle se sera soumise d'elle-même d'emblée à l'autorité de l'église [secte] Conciliaire, « œcuménique », mondialiste, maçonnique apostate ?

Une telle trahison de la **Fraternité** Saint-Pie X par Mgr Fellay consacrerait la victoire finales des loges Rose+Croix sur la Sainte Église de Notre Seigneur Jésus Christ et sur son divin Sacerdoce Sacrificiel de la Nouvelle et Éternelle Alliance, scellée en Son Sang Divin même.

Ces loges R+C, promus par l'illuminisme satanique des Anglicans britanniques voient en effet **dans le terme « Fraternité » un tout autre sens que le sens commun anodin :**

Celui de la **Fama Fraternitatis** rosicrucienne, qui préconise une « **réforme chrétienne universelle** », pour « **réformer les défauts de l'Église** » et rétablir un « état merveilleux qui « figurait à l'origine du monde avec Adam » accessible à l'**homme régénéré** »⁷.

Tel est bien en effet l'idéal Rose+Croix partagé par l'église [secte] « œcuménique » mondialiste maçonnique antichriste conciliaire et les loges R+C anglicano-britanniques qui l'ont propagé.

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2010 *virgo-maria.org*

⁷ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rose-Croix>

Une dépêche de l’agence APIC⁸

Un dialogue à venir le 20 mars dans un climat tendu fait de critiques des lefebvristes

Rome, 18 mars 2010 (Apic) Pour la 3e fois depuis sa création, la commission de dialogue doctrinal entre l’Église catholique et les Lefebvristes se réunira à huis clos au Vatican dans la matinée du 20 mars 2010, indique I.Media.

Cette nouvelle rencontre, après celles du 26 octobre 2009 et du 18 janvier 2010, intervient alors que la Fraternité Saint-Pie X vient de publier plusieurs prises de position négatives à l’encontre de Benoît XVI, de Jean Paul II et de l’épiscopat français

Plusieurs voix, à Rome, notamment, font état des réelles difficultés d’établir un véritable dialogue face à “l’immobilisme” des positions de la délégation de la Fraternité Saint-Pie X (...).

Une réaction de l’*Osservatore Romano* qui corrige l’agence APIC

3ème réunion des représentants de la FSSPX et du Saint-Office : les informations sujettes à caution de l’APIC⁹

Une dépêche mal informée de l’APIC évoque « un climat tendu fait de critiques des lefebvristes », à propos de la 3ème réunion de la commission de dialogue doctrinal entre Rome et les représentants de la FSSPX, qui aurait lieu le 20 mars, et prétend que « plusieurs voix, à Rome, notamment, font état des réelles difficultés d’établir un véritable dialogue face à “l’immobilisme” des positions de la délégation de la Fraternité Saint-Pie X ».

Ces affirmations nous semblent hasardeuses. Tout d’abord, la date indiquée (20 mars, aujourd’hui même), effectivement proche de la date supposée de la rencontre, est cependant inexacte. Pour appuyer ses dires, l’agence évoque « un communiqué assez inhabituel publié début mars, [par] l’abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X », ou celui-ci « s’en est pris aux évêques de l’hexagone ». Elle parle du site Internet de la Fraternité Saint-Pie X en France, qui a déploré la visite de Benoît XVI, le 14 mars dernier, à la communauté de l’Église luthérienne de Rome. On le voit : les preuves ainsi avancées sont externes aux débats proprement dits.

En réalité, autant qu’on puisse l’induire d’un certain nombre de recoupements, compte tenu de l’extrême discrétion des deux parties, le climat serait beaucoup plus “positif” que ne le laisse croire cette dépêche.

Tout semble indiquer d’abord une volonté insufflée par le Saint-Père d’aboutir à un résultat acceptable par tous. Ensuite, on devine, en fonction des propos tenus par les uns et les autres, que les deux parties ont fait des efforts notables pour se comprendre et pour parler sans polémique stérile.

Au total, on évoluerait dans une espèce de flou (quelle est l’autorité des points dont on discute ? n’y a-t-il pas un accord implicite sur certaines “déficiences” relatives, par exemple dans la réforme liturgique ?). À la limite, les théologiens romains aimeraient que la partie lefebvriste resserre avec plus de rigueur ses critiques et surtout qu’elle les “lisse” davantage dans la forme, pour pouvoir lui donner acte de la nécessité de précisions interprétatives.

En somme, à ce jour, le miracle ne serait pas exclu, à savoir... une victoire du bon sens des deux côtés.

⁸ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=540571>

⁹ <http://www.osservatore-vaticano.org/article-3eme-reunion-des-representants-de-la-fsspx-et-du-saint-office-les-informations-sujettes-a-caution-de-l-apic-47048387.html>

25. La fonction d'enseignement des évêques

Parmi les charges principales des évêques, la prédication de l'Évangile est la première [75]. Les évêques sont, en effet, les hérauts de la foi, amenant au Christ de nouveaux disciples, et les docteurs authentiques, c'est-à-dire pourvus de l'autorité du Christ, prêchant au peuple qui leur est confié la foi qui doit régler leur pensée et leur conduite, faisant rayonner cette foi sous la lumière de l'Esprit Saint, dégageant du trésor de la Révélation le neuf et l'ancien (cf. *Mt* 13, 52), faisant fructifier la foi, attentifs à écarter toutes les erreurs qui menacent leur troupeau (cf. *2 Tm* 4, 1-4). Les évêques qui enseignent en communion avec le Pontife romain ont droit, de la part de tous, au respect qui convient à des témoins de la vérité divine et catholique ; les fidèles doivent s'attacher à la pensée que leurs évêques expriment, au nom du Christ, en matière de foi et de mœurs, et ils doivent lui donner l'assentiment religieux de leur esprit. Cet assentiment religieux de la volonté et de l'intelligence est dû, à un titre singulier, au Souverain Pontife en son magistère authentique, même lorsqu'il ne parle pas *ex cathedra*, ce qui implique la reconnaissance respectueuse de son suprême magistère, et l'adhésion sincère à ses affirmations, en conformité à ce qu'il manifeste de sa pensée et de sa volonté et que l'on peut déduire en particulier du caractère des documents, ou de l'insistance à proposer une certaine doctrine, ou de la manière même de s'exprimer.

Quoique les évêques, pris un à un, ne jouissent pas de la prérogative de l'infaillibilité, cependant, lorsque, même dispersés à travers le monde, mais gardant entre eux et avec le successeur de Pierre le lien de la communion, ils s'accordent pour enseigner authentiquement qu'une doctrine concernant la foi et les mœurs s'impose de manière absolue, alors, c'est la doctrine du Christ qu'infailliblement ils expriment [76]. La chose est encore plus manifeste quand, dans le Concile œcuménique qui les rassemble, ils font, pour l'ensemble de l'Église, en matière de foi et de mœurs, acte de docteurs et de juges, aux définitions desquels il faut adhérer dans l'obéissance de la foi [77].

Cette infaillibilité, dont le divin Rédempteur a voulu pourvoir son Église pour définir la doctrine concernant la foi et les mœurs, s'étend aussi loin que le dépôt lui-même de la Révélation divine à conserver saintement et à exposer fidèlement. De cette infaillibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit du fait même de sa charge quand, en tant que pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, et chargé de confirmer ses frères dans la foi (cf. *Lc* 22, 32) , il proclame, par un acte définitif, un point de doctrine touchant la foi et les mœurs [78]. C'est pourquoi les définitions qu'il prononce sont dites, à juste titre, irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église, étant prononcées sous l'assistance du Saint-Esprit à lui promise en la personne de saint Pierre, n'ayant pas besoin, par conséquent, d'une approbation d'autrui, de même qu'elles ne peuvent comporter d'appel à un autre jugement. Alors, en effet, le Pontife romain ne prononce pas une sentence en tant que personne privée, mais il expose et défend la doctrine de la foi catholique [79], en tant qu'il est, à l'égard de l'Église universelle, le maître suprême en qui réside, à titre singulier, le charisme d'infaillibilité qui est celui de l'Église elle-même. L'infaillibilité promise à l'Église réside aussi dans le corps des évêques quand il exerce son magistère suprême en union avec le successeur de Pierre. À ces définitions, l'assentiment de l'Église ne peut jamais faire défaut, étant donné l'action du même Esprit Saint qui conserve et fait progresser le troupeau entier du Christ dans l'unité de la foi [80].

Lorsque le Pontife romain, ou le corps des évêques avec lui, porte une définition, ils le font conformément à la Révélation elle-même à laquelle tous doivent se tenir et se conformer, Révélation qui est transmise intégralement, sous forme écrite ou par tradition, par la succession légitime des évêques, et, avant tout, par le soin du Pontife romain lui-même ; cette Révélation à la lumière de l'Esprit de vérité est scrupuleusement conservée dans l'Église et fidèlement présentée [81]. Le Pontife romain et les évêques s'appliquent avec zèle à scruter consciencieusement et à énoncer correctement cette Révélation, dans la conscience de leur devoir et de la gravité de la chose, en ayant recours aux moyens appropriés [82] ; mais ils ne reçoivent, comme appartenant au dépôt divin de la foi, aucune nouvelle révélation publique [83].

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

¹⁰ http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_const_19641121_lumen-gentium_fr.html